



Le 5 juillet 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Oenotourisme : le Vignoble du Châtillonnais obtient le label national Vignobles & Découvertes

Suite à une candidature déposée auprès d'Atout France le 23 décembre dernier par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, le Vignoble du Châtillonnais s'est vu décerner le label « Vignobles & Découvertes » et devient ainsi la 60^{ème} destination oenotouristique française labellisée. 32 prestations châtillonnaises liées au tourisme et au vin ont été honorées du label.

Un label garantissant une offre oenotouristique complète et de qualité

Ce label national a été créé en 2010 pour structurer les territoires engagés dans le développement de l'oenotourisme. Il assure aux clientèles touristiques des prestations et un accueil de qualité sur un territoire proposant une offre complète autour de l'univers de la vigne et du vin.

L'attribution de ce label au Vignoble du Châtillonnais par Atout France, sur avis du Conseil Supérieur de l'Oenotourisme, constitue une reconnaissance de la pertinence de cette destination bourguignonne pour attirer une clientèle intéressée par le vin, française mais aussi étrangère, principalement en courts séjours.

Le label Vignobles & Découvertes est l'opportunité d'une visibilité accrue du territoire au niveau national et international. Il permet également aux prestataires labellisés (hôteliers, propriétaires de gîtes et de chambres d'hôtes, restaurateurs, musées et château, activités de loisirs...) de travailler ensemble, au sein d'un réseau, vers un même objectif : garantir la qualité de l'accueil dans le vignoble châtillonnais.

Le Vignoble du Châtillonnais en chiffres

- 1 destination oenotouristique
- 44 communes
- 35 prestations distinguées dont :
 - 8 caves
 - 10 hébergements
 - 5 restaurants
 - 4 sites patrimoniaux
 - 1 office de tourisme
 - 1 structure réceptive
 - 3 activités de loisirs
 - 3 événements

La dynamique de développement touristique du Vignoble du Châtillonnais

La candidature au label, soutenue par Côte-d'Or Tourisme et le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), illustre l'ambition touristique du territoire pour son vignoble. Depuis plusieurs années, le syndicat de défense des intérêts viticoles des coteaux du Châtillonnais, la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et les acteurs locaux du tourisme ont été les artisans de la construction de cette offre oenotouristique à travers des réalisations comme la Route du Crémant, l'accueil d'événements comme le Printemps du Crémant ou la Saint-Vincent tournante. La spécificité du vignoble et le savoir-faire de ses viticulteurs, l'authenticité de l'accueil et la beauté des paysages châtillonnais valorisés par ce label national, offrent au territoire de belles perspectives de développement.

Contact : Sophie CALVET
Chargée de mission Tourisme
Communauté de Communes du Pays Châtillonnais
s.calvet@cc-chatillonnais.fr - Tél. 03 80 81 59 89